

N° 22-24

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX  
DES DELIBERATIONS DU COMITE  
DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE**

Séance de : **Vendredi 03 Juin 2022**

**OBJET : Plan de financement prévisionnel des actions A.2 – B.6.1 - D.1.3 de l'opération Grand Site**

**Président : Monsieur Félix ISMAIN**

**Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles VARACAVOUDIN**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX le 03 Juin, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 en présentiel ou par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson en raison de l'épidémie COVID-19, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption des Procès-Verbaux des séances du Comité du 11 mars et 5 Avril 2022
2. Présentation du projet de mandature ainsi que le nouvel organigramme  
*Dossiers Finances*
3. Révision de la cotisation annuelle de la CACEM
4. Pénalités de retard pour certains marchés  
*Dossiers Ressources Humaines*
5. Création d'un Comité Social Territorial
6. Création de postes
7. Révision de la prime de sujétion des Gardes des Réserves Naturelles  
*Dossiers Economie Durable*
8. Dossier FEADER : caractérisation du cochon créole
9. Convention spécifique INRAE/PNRM : caractérisation du cochon créole
10. Mission INRAE pour le génotypage du cochon créole  
*Dossiers Valorisation et Sauvegarde de la Biodiversité*
11. Plan de financement : mise en œuvre des actions OGS n° D1.3 – B6.1 – A.2
12. Avis du PNRM sur le projet d'extension de la Réserve naturelle nationale de la Caravelle
13. Questions diverses

**Membres présents**

**Pour la CTM** → : Mesdames N. ACCUS-ADAINÉ – L. BEAULIEU – Monsieur F. ISMAIN -

**Pour les Communes**

→ **Membres Titulaires** : Mr C. LARCHER (Anses d'Arlet) – Mr B. BABIN (Bellefontaine) - Mr G. MONSTIN (Carbet) – Mr A. BIRON(Case-Pilote) – Mr J. MONFORT(Diamant) - Mr E. JEAN-BAPTISTE(Fonds-Saint-Denis)- Mr J. DOMERGUE(François) – Mr J-L. GUIZONNE(Grand-Rivière) - Mr S. THALMENSY(Lorrain) - Mr J-C. VARACAVOUDIN(Macouba) –Mr M. MICHALON(Marigot) -Mr E. GABRIEL(Marin) – Mr J. ROY-CAMILLE(Morne Rouge) - Mme K. SALIBER (Morne Vert) - Mr C. CYRILLE(Prêcheur) – Mr G. GLONDU(Rivière Pilote) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE (Rivière Salée) - Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) – Mr E. JULIAT (Schoelcher) - Mr C. PALIN (Trinité) – Mme B. BARDOUX (Trois-Ilets) – Mr L. OCCOLIER(Vauclin)-

**Membres titulaires absents ayant donné procuration**

→**Communes** : Mr D. DELEPINE (Ducos) et Mme J. BAZABAS (Sainte Marie) à Mr F. ISMAIN(CTM) – Mr R. DULYMBOIS à Mr J-C. VARACAVOUDIN(Macouba) – Mr C. SAINT-CYR (Sainte Anne) à Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr J. ELISABETH (Sainte Luce) à Mr Gérard MONSTIN(Carbet) -

**Membres titulaires absents**

→**CTM** : Mesdames K. BERNABÉ – F. CARIUS – S. NORCA – C. EMMANUEL – N. LIMIER - Messieurs N. AZEROT -D. DINAL – E. DUFEAL - J-C ECANVIL – O. MARIE-REINE – M. NADEAU – J. ROSE -

→**Communes** : Mme L. BESUBE(Ajoupa-Bouillon)) – Mr L. DE GRANDMAISON(Fort-de-France) -Mr J. TABAR (Gros Morne) – Mr D. DOULIN (Lamentin) – Mme A. APOCALE (Saint Esprit) – Mr M. GOBALSAMY (Saint Pierre) -

→**Communautés d'agglomération** : Mr J-F. BEAUNOL (CAESM) – Mr L. CLEMENTE(CACEM) - Mr B. BIROTA (CAP NORD)

**Absents excusés** : Mme M-A RAVIN (CTM) – Mr A. ALAMELU (Basse Pointe) -

**Invitée Excusée** : Madame Véronique LEFEBVRE – Trésorière du Syndicat Mixte du PNRM.

**Assistaient à la Réunion**

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.

Le Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique :

- Vu** le code général des collectivités territoriales aux articles 2311-1 et suivants,
- Vu** l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les nouveaux statuts du SM/PNRM,
- Vu** le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 portant classement du Parc Naturel Régional de la Martinique et adoptant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
- Vu** la délibération n° 21-139-1 en date du 13 avril 2021 de la Collectivité Territoriale de Martinique confiant au Parc Naturel Régional de la Martinique, la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'Opération Grand Site des Salines,
- Vu** la délibération n° 21-47 de la séance du comité en date du 27 Octobre 2021 relative au vote du budget prévisionnel 2021-2024 de l'opération Grand Site (OGS) « Des Salines à la Baie des Anglais »

Considérant que l'Opération Grand Site (OGS) « Des Salines à la Baie des Anglais » mise en œuvre par le Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM) par délégation de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) entre dans sa phase opérationnelle.

Considérant que sur la base du programme d'actions proposé par l'étude stratégique de programmation de l'OGS réalisée par la CTM, que le Comité de Pilotage de l'OGS réunit le 16 février 2022, a validé la mise en œuvre de trois premières actions (cf fiches actions en annexe) à savoir :

- 1. Etude pour la définition de circuits de découvertes (boucles) du Site « Des Salines à la Baie des Anglais » (Action A.2) pour un montant de 33 000,00 €,**
- 2. Etude pour l'harmonisation de la signalétique sur l'ensemble du Site « Des Salines à la Baie des Anglais » (Action B.6.1) pour un montant de 50 000,00 €,**
- 3. Création d'outils de communication et d'animation de l'Opération Grand Site « Des Salines à la Baie des Anglais » (Action D.1.3) pour un montant de 50 000,00 €,**

Considérant que la contribution financière totale sollicitée au titre de LEADER est évaluée à 113 050,00 € avec une contrepartie de l'Etat de 19 95,00 €. Et que le financement de l'Etat a déjà fait l'objet d'un arrêté de subvention n°202202-0001 en date du 07 Avril 2022.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le plan de financement prévisionnel des trois actions A.2 / B.6.1 / D.1.3 du programme d'actions de l'Opération Grand Site « Des Salines à la Baie des Anglais »,

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Le Comité syndical,**

### **Article 1**

Approuve le plan de financement prévisionnel des trois actions A.2 / B.6.1 / D.1.3 du programme d'actions de l'Opération Grand Site « Des Salines à la Baie des Anglais » comme indiqué ci-après :

**1. Etude pour la définition de circuits de découvertes (boucles) du Site « Des Salines à la Baie des Anglais » (Action A.2)**

OPERATION GRAND SITE DES SALINES PLAN DE FINANCEMENT Action A.2	
FEADER - Programme LEADER – 85%	28 050 €
ETAT (DEAL) – 15%	4 950 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 000 €</b>

**2. Etude pour l'harmonisation de la signalétique sur l'ensemble du Site « Des Salines à la Baie des Anglais » (Action B.6.1)**

OPERATION GRAND SITE DES SALINES PLAN DE FINANCEMENT Action B.6.1	
FEADER - Programme LEADER – 85%	42 500 €
ETAT (DEAL) – 15%	7 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 000 €</b>

**3. Création d'outils de communication et d'animation de l'Opération Grand Site « Des Salines à la Baie des Anglais » (Action D.1.3)**

OPERATION GRAND SITE DES SALINES PLAN DE FINANCEMENT Action D.1.3	
FEADER - Programme LEADER – 85%	42 500 €
ETAT (DEAL) – 15%	7 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>50 000 €</b>

**Article 2**

Dit que les crédits nécessaires aux dépenses seront inscrits au Budget 2022 du SM/PNRM.

**Article 3**

Donne mandat au Président du PNRM afin de signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

**Article 4**

Cette délibération sera transmise au représentant de l'État et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le vendredi 03 juin 2022

Le Président,

**Félix ISMAIN**

